

# Le conte n'y est pas

**LA ROCHELLE** La série pour enfants « Sept nains et moi » sera tournée à Paris plutôt que dans les Studios de l'Océan, faute d'avoir eu le soutien de **la région Nouvelle-Aquitaine**

**FRÉDÉRIC ZABALZA**

Il était une fois une petite fille nommée Neige, dont la vie allait basculer le jour où sept nains débarquaient dans sa famille. Ainsi commence la série télévisée « Sept nains et moi » (« Seven and me » en anglais), diffusée pour la première fois l'an dernier sur France 3. Une grosse production franco-belge (1), innovante puisqu'il s'agit de la première série pour enfants dite « hybride », mêlant vrais comédiens et images d'animation en 3D.

Vouée à une carrière internationale, « Sept nains et moi » a failli déménager de Liège en Belgique, où se déroulait le tournage, à La Rochelle, aux Studios de l'Océan. Les producteurs ont finalement préféré aller tourner dans des studios parisiens, chez un concurrent de TSF, le groupe qui exploite les studios rochelais depuis 2014.

Un coup dur pour ce dernier, pour qui pareille opportunité ne se présente pas tous les jours. Le tournage de « Sept nains et moi » aurait représenté près de 2,5 millions d'euros d'investissements au niveau local, une cinquantaine d'emplois générés, six mois d'occupation garantis pour les Studios de l'Océan, dont deux mois pour la construction des décors, sans parler des retombées

économiques pour l'hôtellerie et la restauration. . . Des arguments qui n'ont pas convaincu le comité de sélection du Conseil régional, qui s'est réuni le 13 avril dernier pour attribuer les aides aux productions audiovisuelles.

## **Critères artistiques uniquement**

Le montant de la subvention demandée par Method Animation auprès de la Nouvelle-Aquitaine s'élevait à 200 000 €. « Malgré sa solidité économique et ses qualités techniques, cette série a moins convaincu

que d'autres projets. Cette aide est avant tout sélective et s'appuie certes sur un ancrage local important, mais avant tout sur des critères artistiques exigeants : créativité et originalité sur le fond comme sur la forme, sujet d'intérêt général, pertinence des tris reçus en entretien producteurs-scénaristes-réalisateurs », indique le service presse du Conseil régional, qui cite les projets soutenus : « Baron Noir », saison 2 (200 000 €) à Bordeaux, « Les Bracelets rouges », au bassin d'Arcachon (50 000 €), « Un Village français », sai-

son 7 (100 000 €), « Des Jours meilleurs », saison 2, dans le Sud-Gironde à Beautiran (60 000 €).

Katia Bourdin, conseillère régionale rochelaise (EELV) et présidente de la commission culture, précise bien que « le comité de sélection ne compte aucun élu ».

« Il s'agit d'un jury d'experts qui ne tient compte que de critères artistiques, pas de critères de développement du territoire », souligne-t-elle. L'élue assure toutefois « rester vigilante car cela fait quelques projets de tournage qui n'ont pas pu se réaliser à La Rochelle ».

« Nous ferons un point en septembre avec la Région sur les critères retenus », confie, pour sa part, le maire de La Rochelle Jean-François Fontaine qui ajoute : « Nous maintenons, bien sûr, notre volonté d'accueillir des tournages sur notre territoire ».

Ça tombe bien, la Région songe aussi à étendre son champ d'action : « Bien consciente des enjeux économiques et sociaux pour le territoire, la Nouvelle-Aquitaine réfléchit à un dispositif économique complémentaire. »

(1) Method Animation, ABProductions, ZDF Enterprises, Nexus Factory, Umedia, RTBF, OUFtivi, Jeem TV, avec la participation, entre autres, de France Télévisions.